Envoyé en préfecture le 20/12/2024
Reçu en préfecture le 20/12/2024
Publié le
ID : 005-210500773-20241220-202493-BF

EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS
N°93/2024

Collectivité : MOLINES EN QUEYRAS

Date de Convocation : 06/12/2024	Décisions N° : 2	Membres : En Exercice : 11 Présents : 7 Votants : 8

Le 16/12/2024
LE CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué(e), s'est réuni(e), sous la présidence de GARCIN VALERIE.

Etaient présents : ALLAIX Romain, ARMANET Carole, BONNIN Gilbert, CHALLOT Serge, CLEMENCEAU Philippe, GARCIN Michel, GARCIN Valérie.

Etaient Absents ou excusés : FOUQUE Christian (pouvoir à ARMANET Carole), GICQUEL Mathieu, HOUSSET Raphaël, ROUX Delphine.

Objet : Décision Modificative n°2

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de VC suivants, sur le budget de l'exercice 2024

CREDITS A OUVRIR

Imputation	Nature	Montant
21 / 2135 / 52	Installations générales, agencements, aménagements des const	200 000,00
21 / 2138 / 52	Autres constructions	100 000,00
21 / 2135 / 63	Installations générales, agencements, aménagements des const	100 000,00
	Total	**400 000,00**

CREDITS A REDUIRE

Imputation	Nature	Montant
21 / 2135 / 22	Installations générales, agencements, aménagements des const	200 000,00
23 / 231 / 90	Immobilisations corporelles en cours	200 000,00
	Total	**400 000,00**

Vote:Pour à l'unanimité

MOLINES EN QUEYRAS,

16/12/2024

Le Maire, Valérie GARCIN,

MAIRIE de MOLINES-EN-QUEYRAS (Hautes-Alpes) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE